



TSXV: LOT OTCQB: TOGOF

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TomaGold renonce à l'acquisition du bloc Est

Montréal (Québec), le 2 août 2024 – CORPORATION TOMAGOLD (TSXV: LOT) (OTCQB: TOGOF) (« TomaGold » ou la « Société ») ne procédera pas à l'acquisition du bloc Est auprès de Mines indépendantes Chibougamau inc. (TSXV: CBG) (« Chibougamau »).

« Nous étions pleinement engagés à faire l'acquisition du bloc Est et nous avons des propositions de financement pour compléter la transaction. Cependant, nous n'avons pas été en mesure de conclure une entente avec Chibougamau selon des termes commercialement acceptables pour TomaGold, » a déclaré David Grondin, président et chef de la direction de TomaGold.

En ce qui concerne le bloc Ouest, TomaGold a obtenu des prolongations pour les travaux à effectuer jusqu'au 15 décembre 2024, notamment avec SOQUEM Inc, Chibougamau et Entreprises minières Globex inc., selon les termes divulgués dans le [communiqué de presse daté du 14 août 2023](#).

Assemblée générale annuelle et extraordinaire

La Société tiendra son assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires le 29 août 2024.

Démission d'un membre du conseil d'administration

La Société annonce également que Wanda Cutler a démissionné du conseil d'administration de TomaGold en date du 12 juin 2024. La Société souhaite à Mme Cutler le meilleur des succès dans ses projets futurs.

À propos de TomaGold

Corporation TomaGold (TSXV: LOT) (OTCQB: TOGOF) est une société d'exploration minière canadienne spécialisée dans l'acquisition, l'évaluation, l'exploration et le développement de projets miniers d'or, de cuivre, d'éléments des terres rares et de lithium. Son objectif principal consiste à consolider le camp minier de Chibougamau, dans le nord du Québec. Outre les ententes récentes portant sur l'acquisition de 13 propriétés dans le camp, la Société détient des participations dans cinq propriétés aurifères à proximité du camp, à savoir Obalski, Monster Lake Est, Monster Lake Ouest, Hazeur et Doda Lake.

TomaGold détient également une participation de 100 % dans une propriété de lithium et dans la propriété d'éléments de terres rares Star Lake, situées dans la région de la Baie James au Québec, ainsi qu'une participation de 24,5 % dans la propriété Baird, située près du camp minier de Red Lake en Ontario, par l'entremise d'une coentreprise avec Evolution Mining Ltd. et New Gold Inc.

Contact:

David Grondin
Président et chef de la direction
(514) 583-3490
www.tomagoldcorp.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué. Certains des énoncés contenus dans le présent communiqué de presse sont des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de mots tels que « s'attend », « a l'intention », « est attendu », « potentiel », « suggère » ou des variantes de ces mots ou expressions, ou des énoncés selon lesquels certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « devraient », « pourraient » ou « seront » pris, se produisent ou seront atteints. Les énoncés prospectifs ne sont pas des faits historiques et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes qui échappent au contrôle de la Société. Les lecteurs sont avertis que ces énoncés ne garantissent pas les rendements futurs, et que les résultats et développements réels sont susceptibles de différer, et peuvent différer matériellement, de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse. En conséquence, les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance indue aux énoncés prospectifs. La Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement ou à réviser de quelque manière que ce soit les énoncés prospectifs, sauf si la loi l'exige.